

Rapport de l'assemblée générale de ZEFI a.s.b.l. du 14 mars 2018



Le 14 mars 2018, l'association ZEFI asbl (Zesummen fir Inklusioun – Ensemble pour l'Inclusion asbl) a tenu son assemblée générale au Restaurant Moris à Walferdange.


L'association ZEFI asbl s'engage pour la promotion de l'inclusion des enfants, jeunes et adultes à besoins spécifiques dans l'école publique et dans le monde du travail.

En 2017, le CSPH (Conseil Supérieur des Personnes Handicapées) a invité plusieurs associations, parmi lesquelles la ZEFI asbl afin d'élaborer un avis sur deux projets de loi dont celui de la réforme de l'Édiff longuement attendue.

Quand le projet de loi 7181 portant création des centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire était enfin disponible, les associations ont réalisé que certaines mesures n'étaient pas traitées dans ce projet de loi.

Sur demande au Ministère de l'Éducation nationale, les associations ont reçu le projet de loi 7104 en début mai 2017. Or ce projet de loi 7104 a été voté le 31.05.2017 par la Chambre des Députés sans attendre l'avis du groupe de travail du Conseil supérieur des personnes handicapées.

ZEFI asbl critique très sévèrement le fait que le projet de loi 7104 mène à une distinction entre élèves à besoins particuliers et élèves à besoins spécifiques avec des prises en charge différentes. Ce projet de loi a aussi créé les équipes de soutien ESEB, les instituteurs spécialisés I-EBS et a changé les dispositions concernant les CI (Commissions d'Inclusion).

L'avis du CSPH  [Document 7181/02](#) est disponible sur le site <http://www.chd.lu> de la Chambre des députés.

ZEFI asbl déplore que le Ministre de l'Éducation nationale Monsieur Meisch parle beaucoup d'inclusion et promet l'engagement de 150 instituteurs spécialisés, mais que le projet de loi 7181/02 prévoit toujours des classes spéciales sans mesures transitoires concrètes visant à favoriser une inclusion. Le volet administratif a gonflé et la pénurie de ressources humaines persiste au détriment des enfants concernés.

Il existe des classes où l'inclusion fonctionne bien grâce à du personnel enseignant et de soutien très motivé, mais la réussite de l'inclusion dépend toujours de la volonté des personnes individuelles.

ZEFI asbl regrette que les CI (Commissions d'Inclusion) pratiquent toujours plus d'exclusion que d'inclusion par leurs décisions, parfois motivées par un manque de personnel d'aide en classe. Les parents qui sont en général les meilleures sources de renseignement en ce qui concerne le développement de leurs enfants sont rarement pris au sérieux.

L'année dernière l'association « Zesummen fir Inklusioun – Ensemble pour l'Inclusion asbl » a suivi beaucoup de parents lors de leurs démarches pour l'inclusion scolaire de leurs enfants et a même accompagné des parents aux réunions avec la CI/CIS. L'orientation de leur enfant vers une structure spéciale est encore trop vite imposée aux parents sous pression.

Souvent les parents ne savent pas qu'ils ont la possibilité de faire un recours contre les décisions de la CI (en se basant sur la convention relative aux droits des personnes handicapées).

En 2017, un nouveau problème est survenu, car beaucoup de parents se sont adressés à la Zefi asbl pour se plaindre que leurs enfants étaient refusés ou même expulsés par des maisons Relais.

Zefi asbl a aussi constaté qu'une nouvelle tendance est en train de s'installer. En fait de plus en plus de parents veulent faire sortir leurs enfants inscrits dans une classe de l'IEAP ou de l'Édiff; manœuvre qui s'avère très difficile. Force est de constater qu'il est bien plus facile d'assurer dès le départ que l'enfant ne soit pas obligé de fréquenter une classe de l'Éducation différenciée.

Les fonctions au sein du conseil d'administration de l'association « Zesummen fir Inklusioun – Ensemble pour l'Inclusion asbl » en 2018 restent réparties comme en 2017 avec Madame Martine Kirsch, présidente, Monsieur Luc Reisdorf, vice-président, Madame Susy Scheffen, secrétaire et Monsieur Joël Delvaux, trésorier. Les autres membres du Conseil d'administration sont Elenes Melissa, Marxen Florence, Neves do Rosario Eduarda Maria, Nilles Ketty, Thilgen Estelle, Witry Alexa et Witry Romain.

Pendant les semaines de sensibilisation de la ville de Luxembourg, la ZEFI asbl organise le 5 mai 2018 deux ateliers sur l'emploi du temps journalier et sur l'autonomie des enfants autistes et le 8 mai 2018 une conférence sur l'inclusion scolaire des enfants autistes, avec Monsieur Luciano Lazzarotto, consultant éducatif et pédagogique spécialisé TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme), qui était aussi présent lors de l'assemblée générale du 14.3.2018.

Plus d'informations sur le site de l'association www.zefi.lu.